

Cours d'introduction pour les dirigeantes et dirigeants de section locale – (français)

Date: 22 & 23 février, 2020

Heure: 9h00 à 16h00

Lieu: Salle de conférence de l'AFPC
30 rue Englehart, unité G
Dieppe, N.-B.

.....
Ce cours sera offert en français.

Veillez noter que cette formation est réservée aux membres des comités exécutifs des sections locales qui n'ont jamais suivi cette formation.

Cette formation fournit aux dirigeantes et dirigeants de section locale les éléments essentiels dont ils ont besoin pour assumer leurs obligations envers la section locale. Les participantes et participants examineront aussi les moyens pour intéresser plus de membres au mouvement syndical

Ce qui sera couvert :

- Les membres résidant à l'intérieur d'une zone de 40 kms du lieu de la formation recevront une indemnité de 50\$ par jour après avoir terminé la formation
- Les dépenses pour les membres habitant à plus de 40 kms du lieu de la formation pourront être considérées (kilométrage, hôtel, repas), mais **exigeront toutefois une pré-approbation**
- Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée. Les membres travaillant les soirs et/ou les fins de semaine devront **soumettre une copie de leur horaire**
- Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.

À NOTER : *Les membres qui demanderont un remboursement des dépenses au-delà de l'indemnité de 50 \$ devront fournir les détails au moment de leurs inscriptions afin que ces dépenses additionnelles soient considérées et pour approbation.*

Date limite pour s'inscrire est le 7 février, 2020 à 16h30

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard le 12 février, 2020.

COMMENT S'INSCRIRE? Vous trouverez l'applications en ligne [ici](#)



Introduction for Local Officers (French)

Date: February 22 & 23, 2020

Time: 9:00 am to 4:00 pm

Location: PSAC Office Boardroom
30 Englehart St., Suite G
Dieppe, NB

.....
This course will be offered in French

Please note this course is reserved for local executive members who have never followed this training.

The course will provide Local Officers with essential basics for upholding their local responsibilities and building a strong union. Participants will examine ways to interest and involve more members in the work union.

What is covered:

- Members residing within a 40 km radius of course location will receive a \$50 per diem upon completion of course
- Expenses for members residing more than 40 kms from course location can be considered (travel, hotel, meals); however, **pre-approval will be required**
- Loss of salary (where applicable) will be reimbursed. Members who work weekends or evenings **must provide a shift schedule.**
- Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.

NOTE: *Members requesting expenses beyond the \$50 per diem should provide details at time of registration for these additional expenses to be considered and receive pre-approval.*

Deadline to register is February 7th, 2020 at 4:30 pm

Members will be informed of their acceptance by February 12, 2020

HOW TO REGISTER FOR THIS COURSE?

Online applications can be found [here](#)

